

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 MARS 2023



N° 21/2023

Le 31 mars deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 24 mars 2023.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mme Delormel, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre, M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, M. Kwak par Mme Barre, Mme Coulon par Mme Dollez, Mme Vigne par Mme Bonnet.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Flagothier, M. Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ.

Nombre de membres en exercice : 28  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Votes Pour : 26  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Budget primitif 2023.

Sous la présidence de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ADOpte** le budget primitif 2023 dont la balance s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	7 520 940.00 €	2 330 700.00 €	9 851 640.00 €
Recettes	10 833 331.22 €	2 330 700.00 €	13 164 031.22 €

Pour copie conforme.

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20230331-21-2023-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2023  
Date de réception préfecture : 11/04/2023

**Colette DOLLEZ**  
Secrétaire de séance



**Frans DESMEDT**  
Maire de St Just-en-Chaussée  
Conseiller Départemental